

la condition des pauvres; elle ébranla profondément le droit de propriété; elle opposa de grands obstacles au développement des saines doctrines d'économie sociale ¹. Enfin elle ouvrit la voie au libéralisme économique.

Et Villeneuve-Bargemont montre comment les représentants de cette école, conduits par leurs systèmes à ne considérer les hommes et les institutions que sous le point de vue économique, supputent froidement « la valeur capitale et vénale d'un ouvrier » et, pour établir le taux des salaires, calculent, « la quantité de nourriture rigoureusement nécessaire à l'existence. » Il est impossible, conclut-il, que de telles doctrines n'aboutissent point à une véritable « anarchie sociale. » ²

II

Dans un livre à peu près oublié, Villeneuve-Bargemont a décrit par le menu les doulou-

1. *Histoire de l'Economie politique*, t. I^{er}, ch. IX, p. 318.

2. *Ibid.*, t. II, p. 420, Concl.

reuses misères auxquelles aboutissait un tel individualisme, et l'impression qu'elles produisaient sur lui. Le *Livre des affligés* est une sorte de musée de la souffrance humaine : malades, aliénés, pauvres, passent successivement devant nos yeux, à la manière du temps, en une série de tableaux ; nous apprenons tout le détail de leurs souffrances et de leurs épreuves.

Dans ce recensement des maux les plus communs, Villeneuve-Bargemont ne pouvait oublier l'un de ceux qui l'avaient toujours le plus ému ; en effet un chapitre entier de son livre, et le plus suggestif de tous, est consacré aux « Ouvriers indigents ».

Voici dans quels taudis ils vivent :

On pénètre dans ces caves humides et sombres (car on ne peut appeler autrement ces habitations destinées pourtant à des êtres humains), par une espèce d'échelle raide et étroite ; à peine peut-on s'y tenir debout sans se courber ; la terre toute nue sert de plancher ; on n'y reçoit de jour que par des soupiraux à demi fermés ; un grabat recouvert d'une méchante paille, une table boiteuse, de vieux escabeaux, quelquefois un poêle de fer forment tout le mobilier de la pauvre famille. Le même vêtement, souvent le même linge, recouvre en

toute saison ces malheureux ; il ont à peine un peu de charbon de terre pendant l'hiver ; quelques grossiers aliments composent toute leur nourriture, heureux quand ils suffisent à apaiser une faim rarement satisfaite !

Et voici quelle vie ils mènent :

Dès leur enfance, ils passent au moins douze heures, et quelquefois bien davantage, dans des ateliers fermés, respirant un air lourd et vicié, employés comme de simples machines. Ils sont ~~en~~ ~~une~~ heure abrutis et énervés par la durée et ~~par~~ la nature de leurs travaux ; leur salaire, fixé au rabais, suffit à peine à leur nourriture. Tout ce qui doit subvenir au reste de l'existence est fourni par la charité chrétienne...

Devant de tels faits, devant de telles douleurs, une question se pose :

Comment les entrepreneurs de l'industrie, ou les magistrats ne veillent-ils pas à ce que les forces de tant de malheureux enfants ne soient pas ainsi épuisées avant l'âge de l'adolescence ? Pourquoi négliger la salubrité des ateliers ? Pourquoi ne pas séparer les sexes ? Pourquoi n'accorder qu'un salaire insuffisant aux premiers besoins de la vie, et pourquoi, enfin, laisser ainsi s'affaiblir et se dégrader des créatures faites à l'image de Dieu ? ¹

1. Note de Villeneuve-Bargemont dans la 4^e édition de

C'est à un évêque — à un évêque selon le cœur de Villeneuve-Bargemont — que cette question est posée. L'évêque, qui passe à travers les pages de ce livre, pansant toutes les blessures et consolant toutes les douleurs, a-t-il un remède pour cette misère ?

Sa réponse n'est qu'une longue plainte contre l'indifférence des « entrepreneurs » et des « magistrats » :

Hélas ! ce sont là sans doute de grands désordres sociaux ; mais qui s'occupe d'y mettre un terme et de les prévenir sans retour ? L'industrie manufacturière ne songe qu'à produire avec profit, abondamment et à bon marché ; chaque nation veut supplanter ses rivales ou se passer d'elles ; ainsi, hommes et machines, tout doit fonctionner au plus bas prix possible ; qu'importe aux entrepreneurs l'âge, la force, la moralité, et l'intelligence des hommes-machines... Il vaut donc mieux, selon la morale scientifique des intérêts, que cette multitude continue de croupir dans la misère et demeure, nombreuse et affamée, à la merci de ses maîtres, j'ai presque dit de ses oppresseurs !...

son livre (1843) : « Les vœux que nous avons exprimés dès l'année 1828 et renouvelés en 1834, dans nos recherches sur le paupérisme, paraissent enfin devoir être entendus et exaucés ». — La loi du 22 mars 1841 avait en effet réalisé, au moins pour ce qui concerne les enfants, quelques-unes de ces réformes.

Après s'être plaint ainsi des « entrepreneurs », cet évêque, interprète fidèle de Ville-neuve-Bargemont, se plaint des « magistrats », c'est-à-dire des législateurs et de l'État :

Quant aux magistrats, ils ont été sans autorité jusqu'à ce jour pour régler les contrats passés entre les ouvriers et les dispensateurs du travail et des salaires ; ils se bornent à empêcher les travailleurs de se liguier pour obtenir une rémunération plus élevée, et les pauvres de tendre la main dans les rues de l'opulente cité. Quelques faibles sommes accordées par les édiles, quelques lits dans les hospices, les moyens de placer les rares épargnes de l'ouvrier : voilà tout ce que le pouvoir public a pu faire pour guérir cette plaie menaçante et si douloureuse.

« Voilà tout ce que le pouvoir public a pu faire »... Personne ne savait mieux que Ville-neuve-Bargemont combien étaient insuffisantes ces menaces, et précaires ces secours ! C'est lui qui déclarait que le grand problème de son siècle n'était plus l'augmentation de la production, mais « l'équitable répartition du travail ¹ ». Cette formule est singulièrement suggestive et féconde. Elle ouvre, devant

1. *Histoire de l'Economie politique*, t. II, p. 423.

l'activité des Etats, et devant l'activité de l'Eglise, — chargée de seconder les Etats, et, au besoin, de secouer leur torpeur — un champ presque indéfini. Et ce n'est donc pas en un jour que pouvaient se réaliser, dans toute leur étendue, les vœux généreux et avisés de Ville-neuve-Bargemont.

CHAPITRE IV

LES HOMMES D'ŒUVRES

Pour connaître exactement la part qui revient aux catholiques libéraux dans l'élaboration du catholicisme social, il faut interroger, non seulement leurs livres, mais leurs œuvres. Ici les noms se pressent sous notre plume.

Le P. Lacordaire et M. de Montalembert étaient de trop fervents chrétiens pour n'être pas au même degré des chrétiens charitables, mais leur existence était dévorée par d'incessants travaux ; et sans ménager ni leur personne, ni leur dévouement, ils s'appliquèrent à chercher des auxiliaires pour les œuvres qui devaient traduire, en actes quotidiens, leur foi ardente et leur parole enflammée. Frédéric Ozanam, Armand de Melun, Léon Cornudet, Adolphe Baudon, Franz de Champagny, Werner de Mérode, Adrien Cramail, M. Lepresvost,

M. Ledreuil, plus tard Augustin Cochin, devinrent les infatigables lieutenants des deux grands capitaines. Eux-mêmes faisaient des recrues parmi les jeunes gens du monde qui n'avaient pas eu toutes leurs lumières, ou leur entière abnégation, mais qui voulaient cependant suivre leurs traces, leur payer tribut et leur prêter concours ¹.

« J'eus le bonheur d'être de ce nombre », ajoute M. de Falloux dans les *Mémoires* auxquels nous empruntons ces lignes ; beaucoup d'autres auraient pu le dire avec lui, tant fut abondante la floraison d'œuvres et d'institutions que l'on vit tout d'un coup s'épanouir sous l'influence de ces âmes ardentes.

Nous ne retiendrons ici que deux noms, devenus synonymes d'action sociale, ou, comme on aimait à dire alors, d'activité charitable : Frédéric Ozanam, Armand de Melun. L'un et l'autre représentent bien, par la similitude du but qu'ils poursuivent, et la différence des moyens qu'ils emploient, la dualité de tendances que nous avons déjà observée, notamment

1. M. DE FALLOUX. *Mémoires d'un royaliste*, t. I^{er}, p. 166-7. — Falloux a expliqué dans cet ouvrage, t. II, p. 229-239, comment lui-même concevait l'action bienfaisante à la campagne, et les moyens qu'il préconisait et mettait en œuvre pour y abolir la mendicité.

au point de vue politique, chez les catholiques de ce groupe. Le premier est « démocrate chrétien »; le second est légitimiste. Tous deux travaillent avec les ressources particulières dont ils disposent, à relever et à aider les classes populaires.

I. — FRÉDÉRIC OZANAM

De tous les laïques du siècle qui se consacrèrent au service de l'Eglise, Frédéric Ozanam, s'il n'est pas le plus illustre, n'est pas loin d'être le plus aimé. Il est néanmoins permis de douter qu'on le connaisse bien. Il a été, comme beaucoup d'autres, victime de ses œuvres ou, plus exactement, d'une vue incomplète et amoindrie de ses œuvres. Et nombre de ceux qui admirent en lui, à bon droit du reste, l'un des plus brillants représentants du catholicisme libéral, s'étonneraient sans doute d'apprendre qu'il a su opposer à la démagogie une autre digue que les Conférences de Saint-Vincent de Paul, et qu'il fut, au sur-

plus, l'un des apôtres les plus résolus du catholicisme social.

J'ai cru, je crois encore, à la possibilité de la démocratie chrétienne, écrivait-il à Foisset, le 24 septembre 1848; je ne crois même à rien autre en matière politique.

On n'acquiert pas en un jour une conviction si ferme; et il ne sera donc pas superflu, peut-être, d'examiner par suite de quelles influences, après quelle évolution, sous quelles formes particulières, celle-là s'est imposée à la raison d'Ozanam.

Aussi bien, les documents ne manquent pas. Ozanam eut ce privilège, périlleux pour plusieurs, heureux pour lui, de publier sa pensée avant de l'avoir entièrement mûrie : on peut en suivre, à travers ses œuvres, la lente formation. Depuis les *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*, qu'il écrivit à l'âge de dix-huit ans, jusqu'à ce *Pèlerinage au Pays du Cid*, qu'il acheva de rédiger dans sa quarantième année et quelques semaines seulement avant de mourir, il n'a point cessé d'être en mouvement et en progrès : tour à tour juriste et historien, journaliste et professeur, il

est toujours chrétien, toujours artiste, toujours jeune. Jeune, il l'est encore; il l'est plus que jamais. L'homme de 1830 et de 1848 n'est pas dépaycé au milieu des luttes présentes. Nous ne garderons sur ce point aucun doute si nous étudions en lui l'écrivain religieux et social ou, suivant une expression qui lui était chère, le « démocrate catholique », et si, dans cette étude, nous nous attachons moins à ce qu'il fit qu'à ce qu'il fut.

I

Ozanam nous a laissé une sorte d'autobiographie intellectuelle : c'est sa correspondance intime. Il s'y découvre tout entier. Nulle part on ne suit mieux l'histoire des pensées maîtresses de sa vie; nulle part on n'en aperçoit mieux l'origine. L'adolescence et la jeunesse d'un homme sont des périodes trop obscures pour qu'on ne s'empresse pas de les éclairer à l'aide de ces précieux documents.

Dès 1831, cet adolescent observe que « le

passé tombe », et, avec toute l'ardeur d'une imagination fière d'avoir à recommencer un monde, il en fait part à deux de ses camarades d'enfance. Mais les révolutions qui emportent les trônes n'emportent pas l'humanité : l'humanité a de l'avenir. Si une société décrépite et vieillie s'en va, c'est qu'une autre apparaîtra bientôt, « plus jeune, plus brillante et plus belle ¹ ». Car les bouleversements sociaux ne sont jamais tels que rien du passé ne subsiste dans les combinaisons futures.

Le présent, qui vient du passé contient l'avenir. Si donc il est vrai que l'humanité va subir une recomposition nouvelle à la suite des révolutions qu'elle éprouve, il faut reconnaître que les éléments de cette synthèse définitive doivent se retrouver dans le passé ².

Or l'élément essentiel, universel, vital, c'est la religion. De là cette conséquence que, pour travailler utilement aux reconstructions qui se préparent, il faut s'attacher, avant *tout*, à la religion — à la vraie, qui est la catholique — mais à la religion préalablement sépa-

1. 15 janv. 1831; lettre à H. Fortoul et à M. H.

2. 4 sept. 1831; lettre à Ernest Falconnet.

rée de tout contact officiel avec des partis condamnés, à l'autel débarrassé du trône. C'est alors qu'Ozanam rêve d'entreprendre une

démonstration de la vérité de la religion catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales ¹.

De cette idée, à laquelle l'influence du Lamennais d'alors n'est sans doute pas étrangère, on retrouvera la trace dans les principaux écrits d'Ozanam; elle remplit la première de ses publications ².

Ainsi, ce qu'on trouve avant tout en Ozanam, c'est le catholique, et, en même temps que le catholique, l'apôtre. Mis de bonne heure en contact avec des incroyants, il devait naturellement se demander par quelle attitude il réussirait le mieux à concilier à l'Eglise leur sympathie. Dans ces lignes d'une lettre intime, on n'a pas de peine à retrouver un écho des pensées qui avaient déterminé la création de *l'Avenir* :

Montrons à la jeunesse étudiante, écrivait-il,

1. 4 sept. 1831; lettre à Ernest Falconnet.

2. *Les Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon* (1831); dans les *Mélanges*, t. 1^{er}, p. 309 et suiv. (éd. in-12).

qu'on peut être catholique et avoir le sens commun, qu'on peut *aimer la religion et la liberté*¹.

Une œuvre plus originale que cette thèse sortit de cette préoccupation. Ozanam, vers la fin de sa vie, en a marqué lui-même le caractère et l'esprit dans une page importante qu'il faut lui emprunter :

Nous étions alors envahis, raconte-t-il, par un déluge de doctrines philosophiques et hétérodoxes qui s'agitaient autour de nous, et *nous éprouvions le besoin et le désir de fortifier notre foi* au milieu des assauts divers que lui livraient les systèmes de la fausse science. Quelques-uns de nos jeunes compagnons d'étude étaient matérialistes ; quelques-uns, saint-simoniens ; d'autres fouriéristes ; d'autres encore, déistes. Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à ces frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous : « Vous avez raison, si vous parlez du passé, le christianisme a fait autrefois des prodiges ; mais, aujourd'hui, le christianisme est mort. Et, en effet, *vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous ? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi* et peuvent nous la faire respecter et admettre ? » Ils avaient raison : ce reproche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous

1. 10 février 1832 ; lettre à Falconnet.

nous dîmes : Eh bien, à l'œuvre ! et que nos actes soient d'accord avec notre foi ! Mais que faire ? que faire pour être catholique, sinon ce qui plait le plus à Dieu ? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et *mettons notre foi sous la protection de la charité*¹.

Ces lignes d'Ozanam marquent bien l'origine et précisent bien le but des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Avec le relief que donne toujours à la pensée l'expérience prolongée d'une œuvre, il y résume les nombreuses lettres de sa jeunesse, où il s'entretenait avec ses amis de ses entreprises et de ses projets. La « charité » n'est qu'un moyen ; le but vrai, unique, c'est la foi. Conserver leur foi, la démontrer, la répandre, telle est la triple fin, chère à des âmes d'apôtres, que poursuivent les membres de la « société » nouvelle. Ils font mieux que de s'afficher bruyamment comme les bienfaiteurs des pauvres, ils se constituent leurs obligés ; en les considérant, non pas comme des mendiants, mais comme les « receveurs généraux » de Dieu, dépositaires et distributeurs de ses grâces, ils se placent du premier coup

1. *Discours à la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Florence*, 30 janvier 1853. — *Mélanges*, t. II, p. 47 (éd. in-12).

au cœur même de la doctrine et de la tradition chrétiennes.

II

Voudra-t-on croire qu'une telle œuvre suscita des récriminations et des colères, et que ces jeunes gens, « taxés de bigots par leurs camarades impies », étaient, suivant un mot d'Ozanam, taxés « de libéraux et de téméraires par les gens âgés ¹ »? Ils portaient déjà leur croix. Mais la croix est un instrument de rédemption, et les premiers qu'elle affranchit sont ceux-là mêmes dont elle meurtrit les épaules. Voilà, en effet, que la pensée d'Ozanam et de ses amis s'élève en même temps que leur générosité s'affirme. Ils n'étaient d'abord préoccupés que d'eux-mêmes et de leur salut,

¹ 16 mai 1834; lettre à sa mère. — Le 17 mai 1838, Ozanam écrivait encore, de Lyon : « Vous ne sauriez croire les mesquineries, les vilénies, les arguties, les minuties, les avanies, dont ces gens-là, avec la meilleure foi du monde, ont usé contre nous. Les plus estimables ont été entraînés par la foule, et nous avons dû souffrir de ceux mêmes qui nous aimaient. »

leur charité ne devait avoir pour effet que de servir leur foi. Mais il n'est pas dit qu'on pourra s'efforcer de vivre en chrétien sans remplir autour de soi le rôle libérateur du chrétien. Les *pauvres* les aident à découvrir le *peuple*.

Après une soirée où, chez Montalembert, on avait « beaucoup parlé de la misère du peuple », Ozanam écrivait à son plus intime confident d'alors :

Tu m'as devancé sous bien des rapports, tu t'es beaucoup occupé du grand problème social de l'amélioration des classes laborieuses auxquelles j'ai à peine songé¹.

Il y songera. Et, l'année suivante, il adressait à son ami ces lignes où l'on voit se combiner, d'une manière de plus en plus ferme et raisonnée, ce qu'il disait naguère des rois et ce qu'il pense maintenant des pauvres :

Je voudrais l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social. J'ai, sans contredit, pour le vieux royalisme tout le respect que l'on doit à un glorieux invalide; mais je ne m'appuierai pas sur lui, parce qu'avec sa jambe de bois, il ne saurait marcher au pas des générations nou-

1. 19 mars 1833; lettre à Falconnet.

velles. Je ne nie, je ne repousse aucune combinaison gouvernementale, mais je ne les accepte que comme instrument pour rendre les hommes heureux et meilleurs ¹.

Améliorer les hommes, voilà la question, voilà le problème. Qu'importent les discussions de partis et les ambitions dynastiques ? qu'importent même les formes politiques et les querelles constitutionnelles ? Il s'agit bien de ces choses !

Il s'agit de savoir qui l'emportera, de l'esprit d'égoïsme ou de sacrifice ; si la société ne sera qu'une grande exploitation au profit des forts ou une consécration de chacun pour le bien de tous et surtout pour la protection des faibles ².

Les faibles, les forts : conflit terrible, qui doit solliciter l'attention de tous les ouvriers de paix. Les uns ont trop et veulent avoir davantage encore, les autres n'ont pas assez et sont d'autant plus disposés à prendre qu'on l'est moins à leur donner. Il ne reste qu'un moyen de salut et un espoir : c'est que les chrétiens s'interposent entre ces camps enne-

1. 21 juillet 1834 ; au même.

2. 13 nov. 1836 ; lettre à M. Janmot.

mis, qu'ils aillent et reviennent sans cesse des riches aux pauvres et des pauvres aux riches ; il faut que, par leur entremise,

les uns cessent d'exiger et les autres de refuser, que l'égalité s'opère autant qu'elle est possible parmi les hommes, que la communauté volontaire remplace l'impôt et l'emprunt forcés, que la charité fasse ce que la justice seule ne saurait faire ¹.

Telle est la forme qu'Ozanam rêve de donner à son activité sociale ; telle est la croisade nouvelle dont il se constitue l'apôtre auprès de ses contemporains et de ses amis.

III

Quand on essaie de saisir et d'analyser les idées directrices d'Ozanam étudiant, on trouve, d'une part, une observation : c'est que la monarchie est tombée en déshérence ; et, d'autre part, une croyance : c'est que les

1. 5 nov. 1836 ; lettre à M. L. Voir, dans le même sens, une lettre à M. X, du 9 mars 1837.

instabilités d'alentour n'atteignent pas l'Eglise. Mais, les rois disparus, il reste toujours le peuple, auquel l'Eglise, par l'intermédiaire des pauvres, conduit ses fidèles. La question sociale est posée ; elle prime toutes les autres.

Il faut une réponse. Celle qu'apporte Ozanam est dictée à peu près exclusivement par ses préoccupations religieuses. Mais ce n'est pas un point d'arrêt. Ozanam est vivant : il marche, il se développe, il progresse. Et nous allons voir sa pensée, sous l'influence des sciences spéciales auxquelles il a voué sa vie, s'étendre peu à peu, se préciser et se justifier.

Il a, comme juriste, étudié avec un intérêt particulier les combinaisons matérielles du monde social ; d'importants documents nous le montrent exposant, dès 1837, une théorie fort originale et hardie du droit de propriété, et, peu après, revendiquant contre « l'exploitation » de certains patrons les droits du travail. Nous allons voir quelle fut exactement sa pensée sur ces deux points essentiels qui ont été, au cours du XIX^e siècle, l'objet de si ardentes et si passionnées controverses.

Ce n'est pas dans l'opuscule sur le Saint-

Simonisme qu'il faut chercher la doctrine d'Ozanam sur la propriété ; il y effleure à peine cette grave question. Mais, dans une étude sur les *Biens de l'Eglise*, il l'aborde avec une largeur et une fermeté de pensée étonnantes¹.

Dieu, qui a tiré la terre du néant et peut l'y faire rentrer, en est le seul maître : il s'en est réservé le domaine. Mais il en a laissé la jouissance aux hommes, en la leur assignant pour demeure. A l'origine, « il leur donna donc une jouissance commune, et à raison de leurs communs besoins ». Mais, après le péché, tout changea.

Alors, toute jouissance dut être acquise par le travail et devenir personnelle comme lui ; perpétuelle comme lui ; et la propriété se forma. Et d'autres propriétés semblables se formèrent par la conquête. Et quiconque ne fut pas propriétaire par le travail ou par la conquête, par le droit de la sueur ou du sang, fut esclave.

Or, explique Ozanam, ce nouvel état de choses offrait un aliment facile à l'égoïsme individuel. Les droits du Créateur furent mé-

1. 1837. *Mélanges*, t. II, p. 339 et suiv. (éd. in-12).

connus; l'homme entreprit de se les attribuer : de là, un commencement de désagrégation du corps social et même, pour tout dire, une forme de barbarie. Qu'est-ce, en effet, que la barbarie,

sinon l'absence des éléments de la vie sociale, sinon le développement de l'égoïsme ? L'égoïsme est le culte de soi-même.

Or, le *mien* est la plus chère expression du *moi*; et la propriété, selon les juriconsultes rationalistes, n'est autre chose que l'extension, la reproduction extérieure de la personnalité¹. La propriété est donc ici-bas comme une imperfection nécessaire peut-être, comme une des formes de cet amour-propre qui est en notre nature et qui, toujours combattu, ne se bannit jamais. Elle est la plus profonde racine que l'homme ait jetée sur la terre pour s'y attacher... Comme il se préfère à tous ses sem-

1. Curieuse remarque ! Cette théorie même est celle qu'acceptait Ozanam moins bien informé, dans les *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*. « La propriété est un besoin pour l'homme, écrivait-il : c'est pour ainsi dire, une extension du *moi*, de la personnalité. » Il ajoutait : « Celui qui ne possède pas devient *mercenaire*, c'est-à-dire soumis pour sa subsistance au bon plaisir d'autrui. Ils seraient donc mercenaires, tous les membres de la société saint-simonienne ; donc ils cesseraient d'être libres. » Argument à double tranchant, qui blesse autant les socialistes, qui suppriment les propriétaires, que les « juriconsultes rationalistes » ou individualistes, qui en réduisent le nombre.

blables, il leur préfère les biens qui sont une partie de lui-même ; il les en exclut, il se fait une solitude morale autour de lui. Ainsi se détache-t-il à la fois des destinées divines et des destinées sociales auxquelles, en naissant, il était appelé.

Comme il est aisé de s'en rendre compte, ces critiques très hardies d'Ozanam atteignent dans son fond l'idée « rationaliste » de la propriété individuelle. Il se garde bien de répéter, suivant la formule brutale et fausse de Proudhon et des socialistes, que la propriété est une injustice et un vol : elle est au contraire, à ses yeux, un véritable droit, aussi naturel que nécessaire ; mais il ne peut s'empêcher d'y voir, avec de nombreux théologiens, un état inférieur et imparfait, une suite forcée de la déchéance originelle ¹.

1. Bossuet, qui résume les Pères et les théologiens, a exposé la même doctrine. Il faut abriter Ozanam derrière cette grande autorité : « La nature où, pour parler plus chrétiennement, Dieu, le Père commun des hommes, a donné dès le commencement un droit égal à tous ses enfants sur toutes les choses dont ils ont besoin pour la conservation de leur vie. Aucun de nous ne peut se vanter d'être plus avantage que les autres par la nature ; mais l'insatiable désir d'amasser n'a pas permis que cette belle fraternité pût durer longtemps dans le monde. Il a fallu venir au partage et à la propriété, qui a produit toutes les querelles et tous les procès. » (*Panegyrique de saint François d'Assise*, 1^{er} point.)

Or, l'Eglise a pour mission de réparer les funestes conséquences de la faute primitive et de rétablir ici-bas l'ordre qu'elle a troublé. En combattant l'égoïsme, elle combat la barbarie et lutte pour la civilisation.

Le mot civilisation porte sa définition en lui-même. Le progrès de la vie civile, c'est le développement de la société. Or, la société ne subsiste que par l'abnégation de la personnalité, par l'amour qui fait les choses communes. En sorte que plus diminuerait la somme des intérêts personnels, plus se multiplieraient les biens et les avantages mis en commun, et plus croîtrait aussi la civilisation, jusqu'à ce qu'elle atteignît sa plus haute puissance, dont la formule serait la communauté parfaite, s'il était possible aux hommes déchus d'arriver à la perfection qu'ils rêvent toujours.

Ils n'y arrivent pas ; mais, sous la vigoureuse impulsion de l'Eglise, ils ne cessent d'y tendre. L'Eglise, ne se contente pas, en faisant participer chaque fidèle aux prières, aux bonnes œuvres, aux mérites de tous les autres, d'établir une véritable communauté des biens spirituels ; elle fait plus : elle étend aux biens temporels qui lui appartiennent en propre ce privilège, en en faisant le patrimoine de Dieu et des pauvres.

A mesure qu'en sa faveur des biens se détachent du domaine privé, ces biens rentrent dans le domaine de Dieu, dans la jouissance commune de l'humanité chrétienne... Ainsi, dans cette cité sacrée, en même temps que les hommes reprennent les titres de leur fraternité, les choses retournent à leur destination originelle ; et la terre, bénie de nouveau, se retrouve dans les mêmes conditions qu'au jour, où, vierge, elle parcourait pour la première fois l'orbite de ses révolutions ¹.

Au milieu de ces spéculations hardies et brillantes, Ozanam ne méconnaissait pas les réalités. Il savait que la propriété privée s'acquiert par le travail et que, pour en légitimer plus efficacement l'établissement, il importait d'abord d'en purifier la source. Comment ? Il a pris soin de le dire. Nous avons, en effet, sur ce point capital un document précieux et trop peu connu : c'est le *Cours de droit commercial*, qu'Ozanam professa à Lyon, dans une chaire créée pour lui par ses compatriotes, en 1840. Ce cours devait contenir un exposé du droit privé, du droit public et du droit international en matière commerciale ; il fut subitement interrompu au bout de quel-

1. *Biens de l'Eglise*, conclusion.

ques mois, quand Ozanam fut appelé en Sorbonne à la suppléance de M. Fauriel. Toutes les questions que soulève le droit privé n'y sont même pas posées; et il ne nous reste de celles qui sont abordées et résolues que les notes très brèves qui servaient de thème à l'explication orale du professeur, et les résumés — où passent parfois des souffles de chaude et communicative éloquence — recueillis par Ozanam lui-même après la plupart de ses conférences ¹.

Nous nous efforcerons, disait-il dans le discours d'ouverture, de concilier avec le respect conservateur des institutions actuelles les vues progressives qui devancent les perfectionnements futurs.

Il a tenu sa promesse. Dans une leçon — la vingt-quatrième — qui est sans contredit la plus remarquable du Cours, il expose sa pensée sur les *ouvriers*, dont

les besoins, avait-il affirmé, se recommandent plus que jamais aux plus intelligentes et aux plus généreuses sollicitudes ².

1. Les *Notes d'un Cours de Droit commercial* ont été revues par M. Foisset et insérées à la fin du tome II des *Mélanges*.

2. *Discours d'ouverture*.

Il existe deux versions de cette leçon ; nous retiendrons, pour en citer ici d'importants fragments, celle où l'idée, sans rien perdre de son énergique concision, nous paraît être plus colorée et plus saillante. Il faut se rappeler qu'à cette époque Ozanam n'avait pas trente ans et que ce cours, professé dans une des villes les plus agitées de France, devançait de sept ou huit ans les célèbres sermons prononcés par Ketteler à la cathédrale de Mayence.

Ozanam étudie la grave question du salaire, et il attaque de front les théories et les pratiques de l'économie individualiste.

Le salaire doit payer l'ouvrier, c'est-à-dire tout ce qu'il met au service de l'industrie.

Or, il y a dans l'ouvrier trois choses : la volonté, l'éducation, la force.

Il y aura donc dans le salaire trois parts :

1^o Pour la volonté méritoire, la plus faible des récompenses est de ne pas mourir. Les frais d'existence, le *nécessaire*.

2^o Pour l'éducation, l'*intérêt* et l'*amortissement* ; l'éducation des enfants de l'ouvrier.

3^o Pour la force vitale, qui doit un jour mourir, la *retraite* ; sans quoi il vendrait, il ne louerait plus sa vie ; il la placerait à fonds perdus.

Telles sont les conditions immuables, universelles, « absolues », du salaire; on ne peut, sans léser la justice, descendre au-dessous de ce minimum. Il y a, en outre, des conditions « relatives » et qui varient selon les temps, les lieux, les circonstances. Si le travail est « pénible, désagréable ou dangereux », s'il impose des privations plus grandes, il faut augmenter le *nécessaire*; s'il « nécessite plus de dextérité, d'études », d'apprentissage, il faut augmenter l'*intérêt* et l'*amortissement* du capital que cet apprentissage représente; et, s'il est enfin « sujet à interruption », il faut, à raison de ces chômages forcés qui rendent l'épargne plus difficile, augmenter la *retraite*.

Telle est la thèse. Mais le fait contrarie le droit, et trop souvent la rétribution réelle du travail est inférieure à la rétribution normale qu'exige la nature des choses.

« Le taux *réel* du salaire n'est pas toujours égal au taux *naturel*; c'est-à-dire qu'après avoir payé la rente de la terre, le service du capital, la coopération morale représentée par l'impôt, le profit du travail intellectuel de l'entrepreneur, il ne restera pas toujours assez pour payer le travail ma-

tériel de l'ouvrier », soit que la vente du produit, dont le prix « dépend du rapport de l'offre et de la demande », ne paie pas tous les frais de production, soit que les bénéfices se trouvent « mal distribués entre les services producteurs » et qu'il y ait « excès dans la rente de la terre, dans le loyer du capital ou dans l'impôt, excès dans le profit de l'entrepreneur ».

C'est un pareil état de choses qu'Ozanam flétrit du nom d'*exploitation*. Voici en quels termes il en décrit les formes et les suites :

I. L'exploitation, c'est la mise en œuvre d'un instrument, d'une matière première, d'une force naturelle.

II. Il y a exploitation quand le maître considère l'ouvrier, non comme un associé, un auxiliaire, mais comme un instrument dont il faut tirer le plus de service possible au moins de prix qu'il se pourra.

III. Mais l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est l'esclavage. L'ouvrier-machine n'est plus qu'une partie du capital, comme l'esclave des anciens ; le service devient servitude. — Traite des blancs.

IV. Conséquences.

1^o Faire pour l'ouvrier ce qui se fait pour une machine : l'entretien le plus économique ; réduction des besoins physiques : à la place du pain,

les pommes de terre, la nourriture des animaux. Travail des enfants dans les manufactures.

2° Elimination de tous les besoins moraux et intellectuels. Suppression de la famille. Doctrine de Malthus. — Economistes à la solde.

Or, une pareille situation est pleine de dangers ; elle fait entrer en conflit, « d'une part, la force des richesses, de l'autre celle du nombre ». Coûte que coûte, il faut avoir la paix et, pour cela, trouver non pas des panacées, mais de vrais remèdes.

La charité publique doit intervenir dans les crises. Mais *la charité, c'est le Samaritain qui verse l'huile sur les plaies du voyageur attaqué. — C'est à la justice de prévenir les attaques.*

Et que doit faire la justice ? Ozanam rejette ce qu'il appelle « l'intervention dictatoriale du gouvernement » ; il rejette aussi la « liberté absolue », le laissez-faire dont « le résultat est de mettre l'ouvrier à la merci de l'entrepreneur ». Au problème posé, voici la solution qu'il indique :

A. — Conciliation des deux principes d'autorité et de liberté.

B. — Intervention officieuse du gouvernement dans les circonstances extraordinaires.

C. — Association des travailleurs.

L'association aurait pour avantage d'attacher les ouvriers à leur travail comme à leur chose. En en faisant des propriétaires, elle les intéresserait à la tranquillité publique et « les conduirait à des habitudes de moralité personnelle ».

C'est, ajoute Ozanam, la solution que préconise l'Eglise. Un écrit de 1848 complète sur ce point sa pensée. « Tandis que les législateurs modernes poursuivent l'idéal d'un ordre politique où l'Etat ne trouve en présence de lui-même que des individus dont l'insubordination ne le mettra jamais en péril », l'Eglise, au contraire, favorise par tous les moyens l'esprit d'association. Mais elle n'a jamais voulu que l'association libre. Jamais elle ne consentirait à cette « communauté forcée, qui, saisissant la personne humaine à sa naissance et la poussant de l'école nationale aux ateliers nationaux, n'en ferait qu'un soldat sans volonté dans l'armée industrielle, un rouage sans intelligence dans la machine de l'Etat. » Entre l'individualisme et le socialisme, elle seule a

su trouver un chemin large et sûr, elle seule a su donner une solution juste aux problèmes formidables que le siècle présent soulève. Elle prêche l'association, mais elle la prêche volontaire ¹.

IV

Veut-on savoir à quelle influence Ozanam dut de rester en contact, sur ces points fondamentaux de la doctrine sociale, avec la tradition catholique, et de devenir un précurseur orthodoxe de ceux qui s'appliquent à les remettre en lumière ? Il suffit, pour le découvrir, de se rappeler quelle étude en ce temps-là, occupait sa pensée. Le Moyen-Age l'avait depuis sa première jeunesse, attiré et retenu ; et il venait de publier un livre où il rendait hommage

à cette belle adolescence de l'humanité chrétienne vers laquelle, en ces jours où nous sommes de virilité orageuse, nous avons besoin de reporter quelquefois nos regards ².

1. *Les Origines du Socialisme, Mélanges, t. I.*

2. *Dante et la philosophie au XIII^e siècle. Introduction.*

Ozanam ne paraît pas avoir jamais eu en philosophie de système bien personnel, il subit tour à tour quoique d'une façon très superficielle, l'influence de Lamennais, qu'il avait entrevu, et de Cousin, qui lui voulait du bien¹; mais il connaissait à fond la philosophie catholique du XIII^e siècle, et il le montre bien, dans son étude sur Dante, par l'analyse étendue et les extraits nombreux qu'il donne des écrits d'Albert le Grand, de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin. Des doctrines qu'ont formulées ces grands docteurs, Ozanam va désormais s'appliquer à rechercher la trace et l'influence dans tout le Moyen-Age; les études qu'il publiera seront, à proprement parler, des fragments d'une histoire sociale du catholicisme. — Sous quels aspects il envisage cette histoire, quels faits saillants et vraiment « représentatifs » il y découvre, il n'est pas superflu de le voir, après lui, d'un rapide regard d'ensemble; ce sera voir du même coup, comment s'est complétée sa formation démocratique.

1. Nous avons noté plus haut l'influence de Lamennais. Quant à Cousin, on en reconnaît l'influence dans ce livre sur *Dante*, où Ozanam s'applique à faire voir dans le grand poète catholique un « éclectique chrétien ».

La religion, a dit Ozanam,

ne demeure pas enfermée dans ses temples ; il faut qu'elle en sorte, qu'elle constitue la cité de la terre à l'exemple de la cité du ciel et qu'elle y promulgue un droit sacré qui règle les affaires du temps en considération de l'éternité¹.

Ailleurs, il répète et précise la même formule en l'appliquant au temps qu'il étudie :

La société religieuse n'avait pu se constituer parmi les barbares sans recomposer la société politique².

Ce sont en effet les nouveautés introduites dans l'histoire humaine par l'idée et l'institution chrétiennes qui sollicitent avant tout l'attention d'Ozanam.

L'antiquité avait épuisé le meilleur de ses forces à la réalisation d'un grand rêve : elle voulait l'unité matérielle, visible, de tous les peuples sous un même sceptre, leur égale soumission aux lois d'un empire universel dont ils seraient les sujets, et à l'autorité d'une cité maîtresse dont ils deviendraient les citoyens. Mais elle ne pensa jamais à établir,

1. *Les Germains avant le Christianisme*, ch. III.

2. *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. VII.

en dehors de cette communauté politique, la communauté religieuse de l'univers, et Rome, dans ses temples, donnait asile aux dieux de toutes les provinces conquises.

Ce fut la gloire du christianisme de

retourner pour ainsi dire l'ordre du monde, de mettre l'unité dans les consciences, la variété dans les institutions ; de vouloir qu'un seul Dieu, une seule religion, une seule morale, prissent possession des âmes, pendant que des pouvoirs différents prenaient possession du territoire ¹.

Rome cessa de dominer les peuples par la force ; à mesure que décrut sa puissance temporelle, sa puissance spirituelle augmenta. Sans armes désormais, elle recommença la conquête du monde. Ses apôtres remplacèrent ses soldats : au lieu de l'Empereur, il y eut le Pape.

Cependant le christianisme, en établissant l'harmonie dans les âmes au point de vue religieux, laissait, au point de vue politique, le plus libre jeu aux initiatives individuelles et collectives. Il n'a pas seulement baptisé les nations modernes, il leur a donné naissance ; et, par l'entremise des évêques, il a poursuivi

1. *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. VIII.

durant des siècles leur éducation. Quelle instructive histoire ! Ces fils des Romains, ces fils des Barbares, ne pouvaient plus, en devenant chrétiens, rester les demi-hommes que le paganisme sous des formes diverses mais également déprimantes, avait fait d'eux. Ils ne pouvaient donc point se contenter davantage de constitutions qui eussent amoindri l'homme nouveau qu'ils sentaient se développer en eux. Parce que l'Eglise satisfaisait leur besoin d'autorité, il leur fallait trouver dans l'Etat la liberté. Et voilà que, peu à peu, sous l'influence de leur foi, l'idée de la souveraineté se transforme.

La monarchie régénérée a ce premier caractère, qu'elle exclut la pensée même d'un pouvoir absolu ;... en second lieu, cette autorité *limitée* est en même temps *consentie* : elle a son fondement légal, sinon dans l'élection proprement dite, du moins dans l'assentiment du peuple ;... troisième-ment, la royauté est conditionnelle et par conséquent *amissible*, puisque le serment du prince devient la condition de l'engagement du peuple, puisque le premier s'oblige à bien régner afin que le second s'oblige à obéir¹.

1. *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. VII. — Ozanam aimait à rappeler ce caractère « redoutable » de

L'empereur, chez les païens, n'avait ni maître ni juge ; chez les chrétiens, Dieu et le peuple jugent les rois. Les rois deviennent « sergents de Dieu » et serviteurs du peuple.

Pendant que les évêques se trouvaient surtout en contact avec les chefs d'Etat, les moines façonnaient de plus près l'esprit et le cœur de la nation. Les éléments de liberté qu'apportait la doctrine chrétienne se combinaient et se fortifiaient pratiquement dans les institutions les plus fécondes et les plus sages. Les monastères devinrent comme autant de cités modèles d'après lesquelles se constituèrent peu à peu les cités d'alentour. Et jamais politiques exclusivement attachés aux intérêts terrestres ne furent plus bienfaisants que ces croyants tout occupés du ciel.

Ces hommes sans possession, en réhabilitant la monarchie chrétienne au Moyen-Age ; et sur ce principe, que « les royaumes se perdent par défaut de justice », il avait appuyé ses propres convictions politiques. Un passage d'une de ses lettres montre bien l'influence qu'eurent toujours sur sa conduite personnelle les leçons que lui donnait l'histoire : « Je n'ai pas foi à l'inamissibilité du pouvoir, écrivait-il à M. Ampère le 24 février 1840. Les dynasties ont, à mes yeux, une mission dont l'accomplissement fidèle est la garantie de leur durée, dont l'infraction entraîne leur déchéance ». C'est l'idée que Ballanche avait commentée dans la *Vision d'Hébal* quelques années auparavant (1831.)

culture, commencèrent à reconstituer la propriété ;... ces hommes sans famille ramenèrent dans le monde une pureté de mœurs qui devait régénérer la famille ;... quand la force était maîtresse du monde, les moines inaugurèrent le règne de la conscience : ces hommes d'obéissance rétablirent la liberté ¹.

Ils la rétablirent en en donnant l'exemple ; si les rois apprirent des évêques la véritable notion du pouvoir, les sujets apprirent des moines le véritable usage de la liberté. En fréquentant les monastères, ils surent comment délibérer, se choisir des chefs et obéir à des lois volontairement consenties : de sorte que, parmi les influences diverses qui amenèrent l'affranchissement des communes, il faut signaler au premier rang l'influence des communautés religieuses.

Le Pape, les évêques, les moines : ils personnifient, aux yeux d'Ozanam, l'action de l'Eglise, rédemptrice des âmes et des sociétés. C'est à eux surtout qu'on est redevable de ce Moyen-Age chrétien et de cette évolution libératrice dont un Dante et un François d'As-

1. *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, chap. III.

sisé représentent si magnifiquement le terme : Dante, le théologien et le philosophe, l'artiste et le lettré dont la politique est « celle de la démocratie chrétienne ¹ », et qui dans un idiome jusque-là « méprisé, abandonné aux ignorants et aux pauvres ² », rédige, non pour une élite, mais pour tous, une synthèse des conceptions des savants et de la foi des foules et l'impose, dans la *Divine Comédie*, à l'attention de l'humanité; — François d'Assise, qui, non content de chanter, lui aussi, et de prêcher dans la langue du peuple, quitte les vêtements de sa condition, s'habille des mêmes haillons que les gueux d'alors et, pour mieux les servir, se fait peuple, ce qu'il y a de plus misérable parmi le peuple.

V

Cette vision de l'histoire, Ozanam l'avait

1. *Le Purgatoire de Dante*, commentaire du chant VIII.
2. *Les Poètes franciscains*.

devant les yeux lorsqu'il écrivait à l'un de ses amis ces lignes caractéristiques :

Ce que je sais d'histoire me donne lieu de croire que la démocratie est le terme naturel du progrès politique et que Dieu y mène le monde ¹.

La Révolution de 1848 ne le surprit donc point. Son attitude, au cours et au lendemain de ces événements, permet de mieux apprécier l'excellence de toute sa préparation antérieure, comme cette préparation même explique son attitude.

Dès le début de l'agitation révolutionnaire, il avait publié dans le *Correspondant* un article net et hardi ² où il commentait le mot célèbre : *Passons aux barbares!* Voici comment, dans une lettre intime, il expliquait sa pensée :

Je crois voir le Souverain Pontife consommer ce que nous appelions de nos vœux depuis vingt ans, passer du côté des *barbares*, c'est-à-dire du camp des rois, des hommes d'Etat de 1815, pour aller au peuple. — Et en disant : *Passons aux bar-*

1. 11 mars 1849 ; lettre à M. Prosper Dugas.

2. *Les Dangers de Rome et ses Espérances*. (*Correspondant*, t. XXI, p. 412). — Voir aux *Documents*, § 4, un fragment de cet article qui n'a pas été reproduit dans les *Œuvres complètes* d'Ozanam.

bares, je demande que nous fassions comme lui, que nous nous occupions du peuple, qui a trop de besoins et pas assez de droits, qui réclame avec raison une part plus complète aux affaires publiques, des garanties pour le travail et contre la misère, qui a de mauvais chefs, mais faute d'en trouver de bons... Nous ne convertirons peut-être pas Attila et Genséric, mais, Dieu aidant, peut-être viendrons-nous à bout des Huns et des Vandales... Et s'il ne faut rien espérer de ces barbares-ci, nous sommes à la fin du monde, et par conséquent de nos disputes ¹.

Ozanam apportait dans la défense de cette cause un esprit aussi averti que résolu. Ce n'est pas lui que des échecs immédiats pouvaient décourager : il savait trop bien l'immense portée de l'œuvre que la Providence accomplissait avec le double concours de l'Église et du peuple, et c'est au v^e siècle, dans la personne d'un saint Augustin ou d'un Salvien accueillant l'un et l'autre les barbares, qu'il allait chercher ses modèles et ses maîtres :

J'ai toujours cru à l'invasion des barbares, écrivait-il, j'y crois plus que jamais. Je la crois lon-

1. 22 février 1848; lettre à M. Foisset.

gue, meurtrière, mais destinée tôt ou tard à plier sous la loi chrétienne, et par conséquent à régénérer le monde. Seulement je suis sûr que nous assisterons à toute l'horreur de la lutte. Je ne sais pas si nos enfants vivront assez pour en voir la fin¹.

Fort des leçons que lui donnait l'histoire, il croyait que le Pape était nécessaire au peuple, et il le proclamait hautement. Il éprouvait pour Pie IX, dont il venait de constater à Rome la triomphante et si brève popularité, une vive admiration; il voyait en lui l'homme du peuple, l'homme dont le peuple, pour marcher en ses voies, avait besoin :

Toute l'Europe tend à la démocratie, disait-il. Or, la démocratie ne peut vivre que de dévouement, de sacrifice, d'inspiration chrétienne; c'est au Vatican que réside ce principe inspirateur... Il y a soixante ans que nous travaillons à la statue de la liberté; nos adversaires disent que ce n'est qu'une statue. L'âme est au Vatican: donnons une âme à la statue de la Liberté, et elle vivra².

C'était sa manière à lui de continuer l'his-

1. 31 juillet 1848; lettre à M. Franz de Champagny.

2. *Le Purgatoire*, commentaire du chant XVI (leçon de 1848).

toire, — et de se continuer lui-même. Il avait dit, en 1831, que le saint-simonisme, en ce qu'il avait de juste, n'était qu'un plagiat de l'Évangile¹. Il était mûr, maintenant, pour tirer publiquement les conséquences de cette affirmation.

Il est temps de reprendre notre bien, écrivait-il, je veux dire ces vieilles et populaires idées de justice, de charité, de fraternité. Il est temps de montrer qu'on peut plaider la cause des prolétaires, se vouer au soulagement des classes souffrantes, poursuivre l'abolition du paupérisme, sans se rendre solidaires des prédications qui ont déchaîné la tempête de Juin².

Ozanam se met à l'œuvre. Il faut lire, pour voir jusqu'où allaient chez lui la passion de la justice et l'éloquence, les articles de *L'Ère nouvelle* où il a exposé le rapide programme des réformes que réclamera, selon lui, la démocratie devenue chrétienne³. C'est là et dans ses lettres intimes qu'il revit tout entier, mieux que dans les livres où il a prodigué les trésors de son savoir : son âme avait besoin,

1. *Réflexions sur le Saint-Simonisme.*

2. *Les Origines du Socialisme*, art. de *L'Ère nouvelle* (1849). — *Mélanges*, t. I.

3. *Les causes de la misère* (oct. 1848). — *Mélanges*, t. I.

pour s'illuminer et s'échauffer, d'être en contact immédiat avec d'autres âmes.

Vous avez écrasé la révolte, écrit-il aux « gens de bien »; vous avez un ennemi que vous ne connaissez pas, dont vous n'aimez pas qu'on vous entretienne et dont nous avons résolu de vous parler aujourd'hui : la Misère.

Et il détaille, en des pages émues, l'histoire lamentable des pauvres familles qui cachaient dans les mansardes ou dans les caves leurs angoisses et leurs haillons. Il les connaissait bien ! Et il savait quels prétextes on invoque pour se désintéresser d'eux, — comme si on s'en débarrassait en s'en désintéressant !

Là du moins, ajoutait-il, il n'y a plus de place pour cette excuse familière aux cœurs durs, que les pauvres le sont par leur faute, comme si le défaut de lumière et de moralité n'était pas la plus déplorable des misères et la plus pressante pour les sociétés qui veulent vivre ¹.

C'est avec d'autres yeux qu'il faut regarder, si l'on veut juger équitablement les pauvres et distinguer leurs véritables ennemis. Oza-

1. *Les causes de la misère* (oct. 1848).

nam combat « l'ancienne école des économistes », qui « ne connaît pas de plus grand danger social qu'une production insuffisante », et « l'école des socialistes modernes », qui « met tout le mal dans une distribution vicieuse ». De ces systèmes contradictoires, il aperçoit et signale le lien commun :

Nous ne savons, dit-il, si nous avons plus d'horreur de ceux qui humilient les pauvres, les ouvriers, jusqu'à n'en faire que des instruments de la fortune des riches, ou de ceux qui les corrompent jusqu'à leur communiquer les passions des mauvais riches.

Nous avons dit ailleurs quelles réformes il jugeait nécessaires dans l'organisation économique de la société. Nous n'y reviendrons pas. Mais ces réformes même, si intelligemment, si justement qu'elles soient faites, resteraient insuffisantes ; car il y a dans la dépravation de l'esprit et du cœur humains une cause permanente de servitude, et on n'a rien fait tant qu'on n'a pas su pénétrer dans ce sanctuaire, qui est le dernier refuge de la misère.

Dieu ne fait pas les pauvres... C'est la liberté qui

Notum isto fait les pauvres; c'est elle qui tarit ces deux sources primitives de toute richesse : l'intelligence et la volonté.

Aussi importe-t-il d'instruire et de moraliser. Pour cela, l'école et après l'école, le patronage.

Nous voudrions, dit-il, ouvrir des écoles d'adultes chaque soir et chaque dimanche et inaugurer dans les faubourgs de Paris autant de conservatoires des arts et métiers, autant de Sorbonnes populaires où le fils du mécanicien, du teinturier et de l'imprimeur trouvât comme celui du médecin et du jurisconsulte, le bienfait de l'enseignement supérieur, les plaisirs de l'intelligence et les joies de l'admiration ¹.

Pour réaliser cette œuvre, il faut des concours. Ozanam les cherche et les réclame. Tour à tour, il fait appel aux riches, aux représentants du peuple, aux citoyens de toutes les conditions. On croirait qu'il prêche une nouvelle croisade, et, en effet, c'en est une. Il se propose « de commencer et d'entretenir, parmi les chrétiens, une *agitation charitable* contre les abus qui font depuis

1. *Les causes de la misère* (oct. 1848).

cinquante ans la détresse d'un peuple libre, et qui désormais feraient sa honte ¹ ». Dans ce but, il fait surtout appel aux prêtres. — Il avait des idées arrêtées sur la direction que, dans ces conjonctures, le clergé devait donner à ses efforts apostoliques. Dès le 15 mars 1848, il écrivait à l'abbé Ozanam, son frère, qui s'occupait alors des ouvriers de Lille :

J'ai toujours approuvé, et maintenant je suis heureux d'avoir partagé ton penchant pour ces hommes laborieux, pauvres, étrangers aux délicatesses et aux politesses de ce qu'on appelle les gens bien élevés. Si un plus grand nombre de chrétiens et surtout d'ecclésiastiques s'étaient occupés des ouvriers depuis dix ans, nous serions plus sûrs de l'avenir, et toutes nos espérances reposent sur ce qui s'est fait jusqu'ici.

Le mois suivant (21 avril) il donne à ces conseils une forme plus directe et plus pressante :

Occupe-toi toujours des domestiques autant que des maîtres, et des ouvriers comme des riches. C'est désormais la seule voie de salut pour l'Eglise de France. Il faut que les curés renoncent à

1. *Les causes de la misère* (oct. 1848).

leurs petites paroisses bourgeoises, troupeaux d'élite, au milieu d'une immense population qu'ils ne connaissent pas. Il faut qu'ils s'occupent non seulement des indigents, mais de toute cette classe pauvre qui ne demande pas l'aumône... C'est maintenant plus que jamais qu'on devrait méditer un beau passage du chapitre II de l'Épître de saint Jacques qui semble écrit tout exprès pour le temps passé ¹.

Ce qu'il disait à son frère dans le secret de l'intimité, Ozanam était trop convaincu et trop franc pour ne pas le répéter dans les pages destinées à la publicité :

Prêtres français, ne vous offensez pas de la liberté d'une parole laïque qui fait appel à votre zèle de citoyens... Depuis quinze ans, plusieurs d'entre vous se sont voués à l'apostolat des ouvriers et, au pied des arbres, de liberté qu'on leur a fait bénir,

1. Ozanam fait sans doute allusion au début de ce chapitre de saint Jacques : « Mes frères, dit l'Apôtre ne faites pas acception de personnes... S'il entre dans votre assemblée un homme superbement vêtu et un pauvre en haillons, et que vous dites au riche : Asseyez-vous ici en bonne place ; et au pauvre : Toi, reste là debout, ou bien assieds-toi sur mon escabeau, ne portez-vous pas un jugement inique ? Ecoutez, mes frères bien-aimés, Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres pour les enrichir de bonne foi et les constituer héritiers du royaume promis à ceux qui l'aiment ? Mais vous avez, vous, déshonoré le pauvre. » *Épître catholique de saint Jacques*, II, 16.

ils ont reconnu qu'ils n'avaient pas affaire à un peuple ingrat. Défiez-vous de ceux qui le calomnient, de ceux qui vous entretiennent de leurs regrets, de leurs espérances, de leurs prophéties, de tout ce qui fait consumer en pensées inutiles les heures que vous devez à nos dangers et à nos besoins. Défiez-vous surtout de vous-mêmes, des habitudes d'une époque plus paisible, et doutez moins du pouvoir de votre ministère et de sa popularité. On vous doit cette justice que vous aimez les pauvres de vos paroisses ;... mais le temps est venu de vous occuper davantage de ces pauvres qui ne mendient point, qui vivent ordinairement de leur travail... Le temps est venu d'aller chercher ceux qui ne vous appellent pas ; qui, relégués dans les quartiers mal famés, n'ont peut-être jamais connu ni l'Eglise, ni le prêtre, ni le doux nom du Christ... Ne vous effrayez pas quand les mauvais riches, froissés de vos discours, vous traiteront de communistes, comme on traitait saint Bernard de fanatique et d'insensé ¹.

Dans cette histoire de son évolution intellectuelle, il y a plus que l'histoire d'un homme : on peut y apercevoir, en traits particulièrement accentués et malgré plusieurs lacunes, quelques-unes des principales causes qui ont orienté dans un sens nettement social un

1. *Aux gens de bien* (sept. 1848). — *Mélanges*, t. I.

groupe notable de chrétiens ; et si Ozanam est révééré par eux comme un ancêtre, ce n'est que justice.

A Paris sur les murs de la chapelle souterraine de l'église des Carmes, où reposent ses restes, ces mots se détachent et frappent tout d'abord le regard : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?* A ceux qui, au point de vue social, seraient tentés de ranger Ozanam parmi les « morts » et non parmi les plus actifs et les plus clairvoyants ouvriers de l'avenir, nous pourrions poser la même question et adresser le même reproche.

II. — ARMAND de MELUN

Le vicomte Armand de Melun a raconté dans ses *Mémoires* qu'un jour — on pourrait dire : une nuit, tant l'heure était matinale — il fut mandé en toute hâte auprès du P. Gratry : « Mon ami, lui déclara soudain ce noble et ingénu penseur, j'ai eu envie de vous appeler cette nuit à deux heures. Je venais enfin de trouver la vraie solution du problème social ! Il s'agit simplement de bâtir, autour des usines et des ateliers, des maisons d'ouvriers avec facilité pour ceux-ci d'en devenir petit à petit propriétaires... »

En choisissant M. de Melun pour lui communiquer d'urgence cette attachante et curieuse nouvelle, le P. Gratry ne se trompait point d'adresse : nul, en effet, plus que cet

homme de bien, n'était capable de transformer une idée en acte et de faire une réalité d'un rêve. Ami particulier du comte de Montalembert, du comte de Falloux, de madame Swetchine; rattaché à eux tous par ses tendances, ses sympathies, ses goûts autant que par ses relations privées, il souhaitait de « faire tourner au profit de la justice et de la vérité les conquêtes de la politique dans le champ de la liberté ». Mais ce que d'autres entreprirent sur le terrain brûlant de la controverse politique et religieuse, il le poursuivit sur le terrain plus uni et, à ses yeux, plus solide de l'action sociale. A une époque et dans un milieu où la langue se ressentait de l'imprécision des idées et où les plus nobles sentiments se traduisaient par des aspirations éloquentes plutôt que par de savantes formules, il est intéressant de voir surgir un homme qui n'est orateur ou écrivain que par occasion, et qui, pour exprimer sa pensée, cherche moins des paroles que des actions.

I

Le vicomte Armand de Melun naquit dans un village de l'Aisne, en l'année 1807. Par tradition de famille, par éducation et aussi par réflexion, il était royaliste et fort attaché à la légitimité. Ses études de droit achevées, il se préparait à entrer dans la diplomatie, lorsqu'éclata tout d'un coup, la révolution de 1830, bientôt suivie de l'avènement de Louis-Philippe. C'est alors qu'il se détourna définitivement des fonctions officielles, et qu'il rêva, suivant ses propres expressions,

d'établir sa vie dans je ne sais quelle région où l'horizon serait plus large, l'atmosphère plus pure, le vol plus élevé, et où son activité se déploierait plus utilement en une sphère plus libre.

Le vœu, sous cette forme, était plus généreux que précis. Mais nous allons voir M. de Melun descendre bientôt de ces nuages et prendre contact avec les réalités.

Avant tout il était chrétien. Il nota bien chez lui, vers l'âge de vingt à vingt-cinq ans, quelque chose comme une crise de la foi. L'épreuve, toutefois, resta très superficielle ; et le doute, chez lui, fut plus méthodique que réel. Le récit que M. de Melun en a fait nous permet du moins de connaître exactement les raisons qu'il eut de croire : ce fut peut-être le bénéfice que lui-même retira de cette période inquiète. Raisons d'ordre social et pratique, plutôt que spéculatif et métaphysique : elles sont d'un homme de sens autant que d'un homme de foi ; à travers elles on entrevoit déjà un homme de bien. Sans Dieu, sans âme, écrit-il dans ses *Mémoires* en rappelant ses pensées d'alors,

la félicité s'effondrait en même temps que la moralité, et je me voyais jeté par je ne sais quel hasard au sein d'une société dont la civilisation aboutit, pour le plus grand nombre, au droit de mourir pour les autres de fatigue et de faim.

Serrez de près ces lignes, vous y reconnaîtrez, à l'état encore obscur et semi-conscient, la théorie que Lassalle, peu d'années après, allait préciser, en flétrissant cette fameuse li-

berté de « mourir de faim » ; vous y reconnaîtrez surtout, fortement soulignée, la nécessité de recourir à une loi supérieure et divine dont le joug pèsera moins que cette « loi d'airain » sur les épaules humaines ; et vous verrez enfin, à la lumière de cette double idée, comment M. de Melun fut amené à observer la portée émancipatrice du christianisme et à y trouver ce qu'il appelle quelque part « la solution du problème social ».

C'est une apologétique comme une autre, et peut-être mieux adaptée qu'aucune autre à l'état intellectuel et aux besoins particuliers du siècle. Elle est, en tous cas, singulièrement pratique ; et on en aperçoit tout de suite la conséquence : si la vertu de l'Évangile est telle que l'avenir social dépend tout entier de l'application qui lui en sera faite, c'est un devoir, pour quiconque croit à l'Évangile, de le mettre en action, et de continuer ainsi l'œuvre de salut et de rédemption inaugurée par Dieu lui-même. Tandis que, pour Ozanam et les premiers confrères des Conférences de Saint-Vincent de Paul, la charité est une arme au service de la foi, elle apparaît plutôt à M. de Melun comme un commandement

de la foi. Ceux-là font le bien pour continuer de croire, et pour mieux croire ; lui, par ce qu'il croit.

M. de Melun s'en est expliqué dans une page fort belle, et qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on tient à savoir nettement quels furent, d'après lui-même, le but ultérieur de toutes ses œuvres, et le sens intime de sa vie :

J'avais, raconte-t-il dans ses *Mémoires*, un *désir extrême de voir grandir la condition des classes inférieures, diminuer la distance qui les sépare des autres hommes et faire arriver le plus grand nombre à ce qui fut longtemps le privilège de quelques-uns. Tel était à mes yeux le travail le plus digne de l'homme de bien et du chrétien ; tel était le progrès où devait tendre une saine civilisation, telle enfin devait être l'œuvre sociale de l'Évangile...* Une pensée dominante s'était emparée de moi : c'est que l'œuvre du retour des sociétés modernes au christianisme pratique, l'œuvre du retour de l'ouvrier et de l'homme du peuple à l'Église, créait aux chrétiens de nos jours *une fonction d'un ordre nouveau*. Appeler les hommes égarés dans le temple de la vérité et de la justice, les y conduire jusqu'au seuil pour les remettre là, convaincus et dociles, entre les mains du prêtre : telle me semblait la mission de l'apostolat laïque ; et si intéressé que je fusse par les combats de paroles et

d'écrits, je sentais qu'une action plus immédiate sur le peuple était ma vocation.

Deux nobles femmes remplirent, auprès du vicomte de Melun, dès le début de cette carrière apostolique, le rôle de conseillères et de directrices : madame Swetchine l'initia à la « théorie », et la sœur Rosalie à la « pratique » de l'action populaire. Sous leur inspiration et avec leur aide, il en parcourut successivement et rapidement tous les degrés.

Sur la recommandation de la sœur Rosalie, il commença par visiter individuellement quelques pauvres du quartier Saint-Médard. Son âme élevée et délicate, si elle assurait le succès de cet apprentissage, le rendit plus dur pour lui que pour d'autres : « Il me semble toujours que je vais humilier le pauvre en lui faisant l'aumône », disait-il dans ses *Mémoires* en rappelant ses peines d'alors ; cette appréhension ne le quitta jamais.

Mais, en revanche, ces premières démarches eurent pour effet de le confirmer dans ses résolutions. Dans une lettre à madame Swetchine, il découvrait le fond de son cœur :

« Jusqu'ici, écrivait-il, j'entendais secrètement

en moi un reproche d'inaction qui me faisait craindre de n'être qu'un homme de théorie, n'ayant qu'une charité sans œuvres charitables, comme serait une religion sans culte et sans pratique. Aujourd'hui, j'ai senti que *la charité doit avoir son culte comme la foi, et que l'objet de ce culte est la misère du pauvre*. Aussi ai-je résolu de consacrer ma vie à faire tout le bien qui sera en mon pouvoir, mettant au service de mes frères tout ce que j'ai de force et de temps. »¹

C'est vers 1837 que M. de Melun avait commencé à visiter les pauvres. Il eut vite fait d'y expérimenter l'insuffisance des efforts individuels ; et comme il n'était pas homme à négliger les leçons de choses que la vie lui apportait, il ne tarda point à grouper autour de lui d'autres hommes de bonne volonté, et à s'inquiéter « de la fondation ou de l'organisation de quelque œuvre charitable et des moyens de lui procurer des ressources ». A qui la cherche l'occasion se présente vite : aussi, d'année en année les œuvres créées, soutenues, favorisées, inspirées par M. de Melun ne firent que se multiplier.

1. Lettre à madame Swetchine, citée par Mgr Baunard, *Le vicomte Armand de Melun, d'après ses Mémoires et sa correspondance*, p. 90.

Ces œuvres, il fallut les unir entre elles : cette fédération fut le troisième pas de M. de Melun dans la voie de l'action populaire. Il publia en 1841, un *Manuel des Œuvres* et fonda l'année suivante, le *Comité des Œuvres*, auquel il adjoignit un « Bureau de renseignements ». A partir de 1844, une revue, les *Annales de la charité*, fixa périodiquement sur ces initiatives, l'attention publique : on s'y occupait des hôpitaux, du chômage, des maisons de travail, de la coopération, des syndicats, de l'éducation populaire.

Et comme un effort en appelle un autre, on put voir se créer, dès 1847, sous l'impulsion de M. de Melun, la *Société d'économie charitable*, et, bientôt, à l'occasion du congrès pénitentiaire de Bruxelles, une *Société internationale de charité*. L'Internationale « rouge » fut devancée par l'Internationale « blanche » ; ceux qui souffraient furent moins prompts à s'unir que les hommes de bien décidés à leur porter secours ¹.

1. La création de l'Internationale ne fut décidée, on le sait, qu'en 1862, au Congrès de Londres.

II

Aller aux pauvres; y conduire les autres en les groupant autour d'une œuvre, d'un grand nombre d'œuvres; syndiquer, pour ainsi dire, les hommes de bien de toute une nation, et les unir, par de solides liens, aux bonnes volontés pareilles qui surgissent au-delà des frontières; traiter donc, non pas en ennemi ou en « étranger », mais en co-associé et en frère, quiconque essaie de lutter, par les mêmes moyens, contre le même mal : voilà, dans son développement progressif, le programme de M. de Melun, on pourrait dire le tableau de sa vie, de 1830 à 1848.

Il serait singulier que l'homme qui a su concevoir et réaliser cette belle pensée n'eût eu qu'une vue superficielle du fléau qu'il s'efforçait si généreusement de combattre. N'en croyons rien. La nécessité de s'associer où se trouvaient les hommes d'œuvres ne suffisait-elle pas à prouver que, par-delà les individus,

la société elle-même était atteinte ? N'est-ce point parce que le mal était social qu'il fallait « socialiser » le remède ?

Quelle leçon Dieu donne à notre orgueil et à notre ambition ! écrivait M. de Melun en 1855. Nous accumulons à Paris toutes les splendeurs et les magnificences de la terre, ... et *auprès de cet immense trésor, nos ouvriers sont exposés à mourir de faim*. Le blé manque à la consommation ; et le commerce lui-même par ses spéculations et ses accaparements, concourt à augmenter le mal qu'il devait alléger... La charité, j'en suis sûr, va faire des merveilles... Mais *la charité a des bornes... N'y a-t-il pas quelque chose à demander à l'industrie ?*¹.

La question est posée : il faudra bien y répondre. Pour le moment, M. de Melun demande seulement à l'industrie de produire à bon marché les objets de première nécessité et de rendre à l'ouvrier, par ce moyen indirect, un peu du bien qu'il fait au monde. Ce n'est que le côté le plus superficiel de ses exigences. Veut-on lui apprendre que soulager la misère est bien, mais qu'il est mieux de l'empêcher de naître ? Il n'ignore point cette vérité élé-

1. Cité par Mgr Baunard, p. 292

mentaire. Il sait, dès lors, qu'il ne suffit pas d'avoir du cœur pour faire le bien : il faut au surplus savoir le faire. C'est donc une science. C'est précisément pour l'étudier et la répandre que M. de Melun avait fondé, en 1847, la *Société d'économie charitable*. Lui-même a pris soin de nous expliquer sa pensée :

Il appartenait au catholicisme, aux hommes de bonne volonté qu'il inspire, d'appliquer leur intelligence... à la recherche de tous les moyens propres à diminuer la souffrance, à faciliter le travail et à effacer les défiances et les malentendus qui séparent les hommes et les arment les uns contre les autres.

Quel esprit animait les membres de la nouvelle société ? Nous le saurons vite, si nous parcourons le *Rapport sur le travail des enfants dans les manufactures* que M. de Melun présenta lui-même à l'une des premières réunions. En demandant qu'on interdise le travail aux enfants âgés de moins de neuf ans ¹, le rapporteur ne craignait pas de faire

1. Le seul fait de rappeler cette limite d'âge, consentie par les esprits les plus généreux et les plus « avancés » d'il y a cinquante ans, marque le progrès des idées sociales. On se rappelle que la loi de 1844 interdisait seu-

cette remarque, fort osée pour l'époque, et dont la portée s'étendait bien au-delà de la question qui l'avait provoquée : « Ce n'est pas l'industrie qu'il faut protéger contre la faiblesse des enfants, mais les enfants contre les exigences de l'industrie ».

C'est que, depuis longtemps déjà M. de Melun était entré en contact, par l'intermédiaire des pauvres, avec les souffrances du peuple. Aussi voulut-il connaître directement les remèdes que le peuple lui-même proposait d'appliquer à ses propres souffrances. L'Exposition de 1867 lui en fournit les moyens. On avait à cette occasion demandé aux sociétés ouvrières d'exprimer leurs vœux et de formuler leurs projets de réforme. M. de Melun examina par le menu vœux et projets. Il fut frappé de leur sagesse. Nous connaissons ses impressions :

J'ai sous les yeux, écrivait-il alors, la véritable pensée des délégués de chaque corps d'état, et comme le fond de leur âme. C'est moins effrayant

lement dans les manufactures un travail quotidien de plus de huit heures aux enfants n'ayant pas huit ans. — Voir aux *Documents*, § 5, quelques notes sur la réglementation légale du travail, d'après M. de Melun.

que les sottises que déclament en leur nom certains travailleurs qui ne travaillent pas... *On y trouve la plus louable recherche de la vérité, un vrai désir de s'élever par l'instruction et le travail, un réel besoin d'apaisement* ¹.

Est-ce alors qu'il reconnut la nécessité de travailler à « l'organisation du travail », et qu'il vit l'importance croissante qu'allait prendre l'idée d'association, rajeunie par son application à des temps et à des besoins nouveaux? Rappelons ses propres paroles :

Il faudra tôt ou tard en revenir à ces vieilles corporations qui se chargeaient d'avoir du bon sens, de la prudence et de la moralité pour tous leurs membres. Mais l'important est de trouver à ces résurrections *une forme qui, accommodée à notre temps et à nos idées fasse passer, par sa nouveauté, sur la vieillesse du fond* ².

C'était maintenant, à ses yeux, la seule chose qui importât. Le reste ne lui paraissait que parade et représentation vaines. Durant sa longue carrière de soixante-dix ans, ce légitimiste avait vécu sous tant de régimes di-

1. Cité par Mgr Baunard, p. 330.

2. *Id.*, p. 153.

vers que la politique devait finir, bon gré mal gré, par le laisser indifférent. A la vérité, jamais il ne bouda personne ; et quand il s'agit d'être utile, tout lui fut bon : le Louvre, les Tuileries, l'Elysée. Sous Louis-Philippe, il renseignait en même temps, et pour des œuvres pareilles, la reine Marie-Amélie et le duc de Bordeaux ; en mars 1848, il organisait avec M^{me} de Lamartine et les femmes des membres du gouvernement provisoire, une « Association fraternelle en faveur des pauvres » ; plus tard, il sera pour Napoléon III un conseiller toujours sincère et quelquefois écouté ; sous la troisième République, enfin, il se fera de la maréchale Mac-Mahon une auxiliaire dévouée : et, comme il l'écrivait à propos du gouvernement de 1848, il lui aurait suffi peut-être, « pour se dire et même pour se croire républicain », de voir « la République respecter les œuvres de charité, et même en faire avec lui ».

C'est que la question politique n'avait jamais eu pour lui, depuis qu'il s'était livré à son apostolat, qu'un intérêt secondaire ; la vraie question, c'était la question sociale ; par là seulement, il espérait exercer cette « ac-

tion immédiate sur le peuple » exigée par sa « vocation ». Sur ce point, les événements n'ont pas démenti sa clairvoyance. Et, parmi nos contemporains, plus d'un s'approprierait encore volontiers ces lignes que M. de Melun écrivait en 1867 :

Il me semble que nos députés jouent une petite pièce à part dans le coin d'un salon, pendant que le grand drame se prépare et s'apprend sur un tout autre théâtre, dans une région peu connue, peu observée, et dont, un jour ou l'autre, on comprendra l'étendue et l'importance. Fasse Dieu que l'on n'arrive pas trop tard pour discipliner et réconcilier avec nous ces populations immenses qui, par le suffrage universel, tiennent la destinée sociale entre leurs mains ¹.

III

Après cela, faut-il s'étonner qu'on ait traité le vicomte de Melun de « socialiste » ? Il voulait qu'on pût « reconnaître que le christia-

1. Cité par Mgr Baunard, p. 329.

nisme est au fond de notre législation sociale et que l'Évangile a été notre alphabet législatif! » Ne lui a-t-on pas aussi « jeté à la tête que la responsabilité de nos malheurs retombe sur ceux qui, en s'occupant trop du peuple, ont réveillé en lui des idées d'importance qui l'ont enivré » : il n'avait empêché d'éclater ni la révolution de 1848, ni la Commune !

C'est une assez vieille chanson, et M. de Melun la connaissait trop bien pour qu'elle pût l'émouvoir beaucoup. Aussi était-il incorrigible : « Les questions ouvrières ont été déshonorées par la Commune, écrivait-il en juillet 1871 ; mais elles lui survivent »¹. Que faire contre une telle obstination ?

On ne pouvait cependant pas lui reprocher d'invoquer trop souvent la justice : sur ses lèvres, sous sa plume, c'est toujours la charité qui paraît ; c'est toujours à la charité qu'il en appelle. La justice est-elle donc proscrire ? Nullement : mais il est vrai qu'elle ne se présente presque jamais que sous un nom d'emprunt ; elle n'a pas encore acquis, semble-t-il, d'existence sociale personnelle et dis-

1. *Revue d'Economie charitable*, (juillet 1871 : Aux lecteurs).

tincte; il lui manque un état-civil, elle n'est pas reconnue. — Sans doute, il lui fallait alors, il lui faudra peut-être toujours ce patronage. C'est à la charité de l'envelopper et de l'introduire dans le monde : seule, elle ferait peur à tous ceux qui ont la tête moins bonne que le cœur ! Et c'est pour cela qu'elle est, chez le vicomte de Melun, commandée par la charité : non pas même commandée, suggérée ; elle redoute de se présenter sous des formes impératives, à plus forte raison, sous des formes violentes ; elle préfère la persuasion à la force, la douceur à l'arrogance.

Mais ce qu'elle perd en personnalité, comme elle le regagne en bonne grâce !

Mon ami, le meilleur moyen d'avoir tout le monde à nos ordres, c'est d'être nous-mêmes aux ordres de tout le monde... Dans l'empire du Christ, la puissance s'acquiert par la soumission, et on devient maître par la dépendance ¹.

N'est-ce pour M. de Melun qu'une belle métaphore ? Non, certes. Les idées, chez lui, sont inspirées directement par sa propre conduite, plutôt que sa propre conduite ne s'inspire

1. Lettre à M. de Lambel. — Baunard, p. 106.

d'elles ; c'est ce qui leur donne une saveur si pénétrante. Reconnaissons là un commentaire de la parole évangélique : « Quiconque parmi vous ambitionnera le premier rang devra se faire le serviteur de tous »¹. C'est la loi : le pouvoir est un service, tout bénéfice vient d'un bienfait. « Il faut que la charité devienne un pouvoir public et que les petits aient leurs organes et leurs représentants ». C'est encore un mot de M. de Melun ; il rêve de créer ce qu'il appelle la « Magistrature des pauvres » : elle aura pour fonction de « représenter la bienfaisance chrétienne », de protéger les enfants, les assistés, les hospitalisés, et de « plaider la cause du pauvre devant les tribunaux et devant les bureaux de l'administration ». Ce rêve tarde-t-il à se réaliser ? Il le réalisera lui-même autant qu'il le peut. Elu député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative de 1850, quel rôle s'y réserve-t-il ? « J'y serai, écrivait-il, le représentant des pauvres et des petits ». Il le fut.

Qui veut arriver au pouvoir par l'intrigue ou par des moyens violents ? ou qui attend « assis à sa fenêtre » qu'on vienne le supplier

1. Marc, X, 44.

de faire au peuple l'honneur de le commander ? Qui encore, en voyant changer les formes de l'autorité, désespère de l'autorité même ? Ce n'est pas M. de Melun. Écoutons-le :

C'est *la charité* qui remplacera toutes les puissances, toutes les hiérarchies abolies par les siècles et les révolutions. Elle rétablira ces rapports de clientèle que donnaient autrefois la naissance et la fortune. Elle relèvera le pouvoir, elle ressuscitera le respect...

J'ai conscience que la vraie puissance, celle qu'il faut souhaiter, appartiendra à ceux qui marcheront incessamment dans la voie évangélique, qui combattront pour soulager les souffrances de leurs frères et ne songeront à se reposer que dans la mort. Aujourd'hui toutes les puissances de ce monde sont usées : la *force* a eu son règne, la *naissance* a gouverné, la *fortune* a partagé avec elle l'empire, il faut que la *charité* ait son tour¹.

La « charité » aura son tour : par la double et parallèle influence et par le concours réciproque de ceux qui la pratiquent et de ceux qui en bénéficient, la société future trouvera sa voie et recevra sa forme :

Le devoir de ceux qui espèrent est de se pré-

1. Cité par Mgr Baunard, op. cit, p. 113.

parer pour l'avenir et de pénétrer de plus en plus dans ce milieu où Dieu forge les générations qui feront la loi au monde¹.

Car c'est par le dévouement seul que le monde désormais sera conquis. Le 21 juillet 1868, M. de Melun écrivait encore :

Je crois apercevoir une quatrième époque de la vie de l'humanité : l'ère nouvelle, comme disait le P. Lacordaire : » cet hiver dernier, Mgr Mermillod m'a donné à entendre que le Saint-Père avait prononcé ces paroles : « *Si les grands de la terre abandonnent l'Eglise, elle s'adressera aux petits, et les peuples ne refuseront pas de marcher avec elle...* » L'Eglise, qui s'est jadis tournée vers les Barbares pour en faire des chrétiens, n'a pas perdu ce goût. Elle peut être tentée de recommencer cet essai dans un monde divisé encore comme alors entre la corruption des puissants et la grossièreté des masses.

L'Eglise a « recommencé » : par son Encyclique sur la *Condition des Ouvriers*, Léon XIII a réalisé ce vœu de Pie IX ; nous en avons dit assez pour montrer quel accueil ces initiatives sociales des Papes auraient reçu du vicomte de Melun.

2. Baunard, p. 223.

IV

Faut-il mettre en relief la conclusion qui se dégage de cette vue rapide de l'œuvre de M. de Melun, et caractériser en quelques mots sa contribution personnelle à la solution catholique du problème social ? Il y a dans sa vie deux périodes bien distinctes : d'abord et jusqu'aux environs de 1848, il tente d'assister les pauvres par des efforts individuels, puis collectifs, et finalement par une organisation internationale des œuvres charitables. Mais il a bientôt fait de discerner, derrière les pauvres, les ouvriers ; et, vers 1848, nous le voyons se mettre à l'étude des causes profondes du paupérisme, devenu, dès lors, la question ouvrière : la *Société d'Economie charitable* s'ajoute au *Comité des œuvres*, et l'intervention des lois à l'action privée des gens de bien. Entre l'un et l'autre terme de cette évolution, on distingue un lien commun : la Charité conçue comme un perpétuel don de

soi et appelée en des jours plus ou moins lointains, mais radieux, à gouverner le monde.

Dans un récit qu'il intitula *l'Histoire d'un village*, M. de Melun se plut un jour à décrire une humble bourgade transformée et régénérée par un pauvre prêtre, aidé de quelques auxiliaires. Il fit lui-même bien mieux qu'il n'avait dit. Nommé, en 1865, maire de Bouvelinghem, il avait, dans ce hameau obscur du Pas-de-Calais, trouvé le moyen de bâtir une école, un presbytère et une église, lorsqu'en 1876, un incendie épouvantable éclate et détruit le village entier. Voilà tous les habitants dans un dénûment absolu. La charité de M. de Melun ne pouvait rencontrer mieux. Il les nourrit; et, réalisant, peut-être sans y penser, le vœu que lui avait exprimé un matin le P. Gratry, il fait construire pour chacun d'eux à l'aide des souscriptions qu'il recueille, une maison à laquelle il ajoute bientôt une grange et une étable. Et pendant qu'il s'applique ainsi à changer l'épreuve des autres en bonne fortune, il se contente d'habiter lui-même, au dire d'un de ses biographes, « une maisonnette de bois... basse, délabrée, étroite. »

Voilà, concentrée dans un tableau raccourci et bien caractéristique, toute la vie du vicomte de Melun : la Charité gouvernant le monde. Il exigeait qu'avant de le gouverner elle le sauvât, et qu'elle ne le gouvernât que pour mieux le sauver encore.

CHAPITRE V

L'ÈRE NOUVELLE

I

Les catholiques soucieux de défendre l'une par l'autre l'Eglise et la liberté, s'étaient groupés une première fois autour de Lamennais, sous la bannière de l'*Avenir*. Plusieurs d'entre eux, et non des moindres, se retrouvaient dix-huit ans plus tard à l'*Ère nouvelle*. En signant, le 15 avril 1848, le « Prospectus » de ce journal de combat, Lacordaire et de Coux recommençaient au fond, sur un autre terrain et en de tout autres circonstances, les brillantes campagnes de l'*Avenir*. S'ils ne retrouvaient pas à leurs côtés tous leurs amis d'alors, ils avaient en revanche des auxiliaires notables et nombreux : Frédéric Ozanam,

l'abbé Maret, Charles Sainte-Foi, Lorrain, J. P. Tessier, etc.

En tête de leur programme, ils plaçaient le mot de saint Paul : *Instaurare omnia in Christo*. De grands événements, expliquaient-ils, viennent de s'accomplir dans notre pays. Pour la troisième fois, depuis cinquante ans, l'impuissance des hommes à fonder en France un gouvernement stable est devenue manifeste. Ni Napoléon I^{er}, ni Charles X, ni Louis-Philippe n'y sont parvenus. Il semble que le bouleversement d'un royaume ou d'un empire ne soit plus qu'un jeu d'enfant. Faut-il donc désespérer ? Faut-il maudire ? Nous sommes, ajoutaient-ils, de ceux qui croient et qui attendent ; car, au milieu de ces catastrophes répétées, nous retrouvons toujours deux choses debout : la nation et la religion.

... A part ce petit troupeau d'aveugles qui, en chaque occasion, survit à la lumière, tout le monde voit qu'il y a deux forces en France : le peuple même et Jésus-Christ. S'ils se divisent, nous sommes perdus : s'ils s'entendent, nous sommes sauvés.

Comment peuvent-ils s'entendre ?

Ils peuvent s'entendre, si l'*Eglise* respecte les

volontés générales de la nation, et si la nation respecte les lois traditionnelles de l'Eglise. Ils peuvent s'entendre si l'Eglise travaille au bien de la nation, et si la nation consent au bien de l'Eglise.

Commençons par nous. Qu'est-ce que veut la nation ? Elle a fait ou laissé périr, ce qui est la même chose, trois monarchies en quarante-sept ans ; elle est lasse par conséquent de ce triple et infructueux essai, elle soupçonne, à tout le moins, qu'il y a dans cette forme de gouvernement quelque chose de mystérieusement incompatible avec la stabilité de ses destinées. Elle se demande si les rois ne sont pas condamnés du ciel puisqu'ils tombent avec tant de facilité ; et elle veut, par une grande expérience, tenter de vivre et de durer sous une autre forme d'administration publique. Pourquoi l'empêcherions-nous ? Est-ce que l'Evangile ou l'Eglise ont jamais réprouvé une forme quelconque de gouvernement ? Est-ce que les institutions chrétiennes ne fleurissent pas mieux sous le ciel démocratique des Etats-Unis que sous le sceptre autocratique du czar ? Quelle raison divine y a-t-il de s'opposer à l'établissement d'une république en France ? Aucune assurément. On peut penser que des raisons humaines l'exigent, mettre devant nos yeux les images sanglantes de 1793, soutenir qu'un grand peuple est incapable de vivre en république. Ces raisons sont bonnes ou mauvaises, mais elles n'ont aucun caractère divin, aucune sanction religieuse. Il n'y a donc pas devoir religieux ou divin de s'opposer au vœu de la France,

si elle préfère en ce moment la forme républicaine à la forme monarchique. C'est une affaire d'opinion, ce n'est pas une affaire de foi. Or un motif d'opinion ne suffit pas pour que l'Eglise entre en hostilité volontaire avec le vœu général d'une nation... Fuyons, comme les conseils de la mort, les suggestions étroites de l'esprit de parti ; ne croyons pas aux hommes qui ne croient qu'au passé, et qui renferment la Providence de Dieu dans le cercle de leurs souvenirs.

Agir ainsi, continuaient-ils, ce ne sera pas sauver seulement l'Eglise, ce sera concourir à sauver notre pays. Au moins ne pourra-t-on pas dire, si la République vient à périr, que c'est parce que nous ne l'avons pas aidée à vivre.

En retour, ils réclamaient de la nation le respect effectif de la constitution divine du catholicisme. Ils allaient plus loin :

Nous demandons, disaient-ils, pour nous et pour tout le monde, les libertés qu'on nous a refusées jusqu'ici, et que l'Amérique protestante ne refuse à personne depuis le jour de son glorieux affranchissement. Nous demandons la liberté d'éducation, la liberté d'enseignement, la liberté d'association sans lesquelles toutes les autres sont impuissantes à former des hommes et des citoyens. La républi-

que des esprits est le péristyle nécessaire à la république civile. Donner la compression des esprits pour principe à la liberté des États, c'est une tradition païenne qui n'a produit que l'esclavage de la presque totalité du genre humain. L'Empire, la Restauration, la Révolution de juillet ont élevé les générations françaises sans pouvoir en faire des générations monarchiques ; la République les élèverait sans pouvoir en faire des générations républicaines.

Les rédacteurs de l'*Ère nouvelle* réclamaient donc de la République « la liberté de la conscience et de la pensée comme la première de toutes »¹. Et, tout de suite après, ils ajoutaient :

Nous n'en faisons pas le seul objet de nos vœux, comme si, par une sorte d'égoïsme sacré, les catholiques oublièrent, en regardant le ciel et l'âme, tant d'autres intérêts dignes de leur préoccupation. L'Évangile n'a rien méconnu, rien oublié de ce qui touche l'homme. Nourris de ses leçons, nous ne séparons point dans notre sollicitude ce que Dieu

1. L'un des signataires de ce Prospectus, l'abbé Maret, — devenu Mgr Maret, — avouait, en le rééditant plus tard (1884), à la fin d'un de ses livres, qu'« il y a, dans ces pages, écrites sous le coup des plus graves événements, une large part d'illusions généreuses et d'exagérations libérales ». *La Vérité catholique et la paix religieuse. Appel à la raison de la France*, p. 530.

ne sépare point dans la sienne. Nous voyons avec douleur les afflictions morales et corporelles de tant de nos frères qui portent ici-bas la plus lourde part du travail commun, part devenue plus pesante encore par le développement même de l'industrie et de la civilisation. Nous ne croyons pas ces maux sans remède, et si la souffrance est imposée à tous les enfants de l'homme, la charité unie à la science peut pourtant quelque chose pour en alléger le fléau, sinon pour le détruire entièrement. L'Eglise y a sans cesse travaillé ; à aucune époque elle n'a perdu de vue le pauvre peuple ; plus que jamais, s'il est possible, à cause des maux nouveaux et étranges du monde, elle a ses yeux et son cœur sur les plaies de l'humanité. Nous attendons, nous devons attendre de la République, qu'elle emploiera sa puissance au soulagement des misères du plus grand nombre de ses enfants.

II

On ne pouvait pas reprocher à l'*Ere nouvelle* d'accueillir avec froideur la République. On lui reprocha précisément le contraire. Quelques-uns de ses collaborateurs et de ses

amis voyaient dans le gouvernement démocratique, non seulement un progrès, mais le terme définitif de tous les progrès et l'aboutissement normal de l'Évangile. Evidemment, c'était une erreur.

Montalembert s'émut :

Je ne puis me défendre de sourire, écrivait-il, quand j'entends déclarer que le christianisme, c'est la démocratie. J'ai passé une partie de ma jeunesse à entendre dire que le christianisme était la monarchie et qu'on ne pouvait être bon chrétien sans croire à la royauté légitime. J'ai lutté pendant vingt ans et non sans quelque succès contre cette vieille erreur aujourd'hui dissipée. Je lutterais vingt ans encore, si Dieu me les donnait, contre cette nouvelle prétention ; car je suis convaincu que ce sont deux aberrations du même ordre, deux formes de la même idolâtrie, la triste idolâtrie de la victoire, de la force et de la fortune.

C'est en octobre 1848, par l'intermédiaire de *l'Ami de la Religion*, que Montalembert adressait ces « quelques conseils aux catholiques ». Son ami Foisset, dès le 11 novembre suivant, essayait de plaider les circonstances atténuantes :

L'Ère nouvelle est républicaine, écrivait-il à Montalembert : tant mieux, car, franchement, je ne

vois pas ce que la religion gagnerait à un antagonisme universel entre les catholiques et les républicains. Dans les rangs de ces derniers, il y a comme ailleurs des âmes à sauver, et je ne voudrais pas que l'idée d'une irréconciliable inimitié entre l'Eglise et la démocratie fit obstacle au retour de ces âmes à Dieu comme à l'équité du gouvernement républicain envers la chose catholique.

La semaine suivante, il revenait encore à la charge (17 nov.) :

Souvenons-nous de 1830 : *Ne vous posez pas en ennemis, disions-nous aux catholiques, ni même en vaincus.* Eh bien, je dis la même chose aujourd'hui. Je me conduis envers Cavaignac ainsi que je l'ai fait envers Louis-Philippe : ni optimiste, ni pessimiste, voilà ma devise. *Je n'inféode point la religion à la politique : je sépare l'Eglise de ce qui passe.* Je ne fais point d'opposition systématique à la république, pas plus que je n'en ai fait à la monarchie du 7 août. Je suis prêt à servir cette république contre l'anarchie, parce que la paix de l'Eglise est contenue dans la paix de la France. Je ne veux pas que la République puisse me reprocher de l'avoir maudite et combattue dans un homme qui n'a pas encore, que je sache, laissé officiellement échapper un seul mot, un seul acte blessant à l'adresse des catholiques ¹.

1. Lettres à Montalembert, citées par BOISSARD, *Théophile Foisset*, p. 105-106.

III

Foisset, dans ses lettres à Montalembert, parlait en politique. Un évêque, bientôt, intervint dans le débat : le titre même qu'il choisit pour présenter ses observations montre bien qu'il entendait parler en théologien, exclusivement. C'est au cours de l'année 1849 que Mgr Parisis publia son « Cas de conscience » sur *La Démocratie devant l'enseignement catholique*.

Assurément, écrivait-il dans cet opuscule, plus que personne nous rendons justice à la pureté d'intention des catholiques qui ont, depuis la révolution de février, identifié le christianisme avec la démocratie ; ils ont cru sincèrement que c'était une bonne fortune pour la religion. Leur plus grand tort peut-être est d'avoir pensé que l'Eglise de Jésus-Christ avait besoin, dans les temps modernes, d'être appuyée sur le système politique auquel ils présument qu'appartient l'avenir des peuples, oubliant que l'Eglise divinement fondée n'a besoin pour se soutenir d'aucun système hu-

main ; qu'elle ne peut pas plus vouloir désormais s'appuyer sur la démocratie, qu'elle n'a pu vouloir autrefois s'appuyer sur la monarchie ; que les républiques aussi bien que les rois seraient coupables si elles pensaient que c'est sur elles que la religion repose, puisque, même sous la loi figurative, Dieu punissait en le frappant de mort celui qui voulait de son bras de chair soutenir l'arche sainte.

Et Mgr Parisis concluait en ces termes cette précieuse et sage dissertation :

Non, le christianisme ne repousse pas la démocratie ; mais cela ne veut pas dire qu'il s'identifie avec elle. Non, l'Eglise ne redoute pas plus que les autres les gouvernements établis sur la forme républicaine ; mais cela ne veut pas dire non plus qu'elle ait pour eux, en vertu de leur forme, de sympathie particulière.

L'Eglise reconnaît que notre société française éprouve en ce moment de bien douloureuses et redoutables souffrances ; et certainement elle désire qu'on emploie pour les soulager les moyens les plus efficaces et les plus prompts ; mais elle ne dit pas que la démocratie possède seule ces remèdes.

L'Eglise sait bien que, d'un côté, les classes pauvres sont parfois exigeantes, insubordonnées, menaçantes ; mais elle sait bien aussi que, de l'autre, on les a démoralisées en les rendant irréligieuses ; elle sait qu'on a rendu leurs murmures sous cer-

tains points légitimes, en rendant leur misère souvent inévitable et quelquefois excessive, sans même laisser à cette misère du corps aucune compensation dans l'âme.

Comment éviter les catastrophes qui peuvent résulter d'un tel état de choses? En rendant les peuples meilleurs, répond Mgr Parisi; notre avenir dépend moins de la forme des gouvernements que de leur moralité. Et il ajoute :

Maintenant, est-ce à la démocratie qu'appartient de préférence cette vertu de régénération? Est-ce elle qui aura, mieux que les autres, et assez de force pour maintenir l'ordre, et assez de sagesse, de justice et de calme pour régler, purifier, pour adoucir les mœurs? L'expérience seule peut répondre à cette grande et souveraine question. La démocratie est à l'œuvre; elle a dans sa main tous les pouvoirs réunis : la religion a béni ses symboles, ses drapeaux et ses armes. Qu'elle rende la nation heureuse et prospère, en la rendant morale, en rétablissant partout le règne de la conscience au lieu du règne de l'égoïsme : qu'ainsi elle fasse mieux, beaucoup mieux, en somme, que la monarchie. — De quel droit alors la détrônerait-on?

Les controverses qui passionnaient en ce

temps-là les catholiques n'ont donc pas été sans résultat puisqu'elles ont amené un évêque, et non des moindres, à faire de si intéressantes et de si opportunes déclarations. En refusant de se confondre avec la démocratie, l'Eglise reste fidèle à ses propres doctrines. Mais, en même temps, elle s'interdit de faire à la démocratie sainement comprise aucune opposition de principe. En l'invitant au contraire à chercher sa règle d'action dans la règle éternelle des mœurs, elle ouvrait devant elle, par la plume autorisée de Mgr Parisi, de longues perspectives de labeur et d'espérance.

CHAPITRE VI

LES DISCIPLES

Voulons-nous connaître mieux encore l'état d'esprit, l'attitude, les aspirations, sinon les doctrines, des catholiques libéraux ? Après les maîtres, écoutons les disciples — ceux d'entre les disciples qui, bientôt, deviendront eux-mêmes des maîtres. Pénétrons dans le cabinet de travail de quelques jeunes prêtres, ou futurs prêtres, d'un futur archevêque, d'un futur cardinal, dont les noms ne s'imposeront que plus tard à l'attention publique. Surprenons le secret — qui, aujourd'hui, appartient à l'histoire — de leur correspondance ou de leurs notes intimes : nous y trouverons l'écho fidèle des discussions qui s'agitaient au grand jour dans les livres et dans la presse.